

Connaître pour restaurer

Odile Roy

Numéro 71, hiver 1997

Nouvelles vocations

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/16941ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Éditions Continuité

ISSN

0714-9476 (imprimé)

1923-2543 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Roy, O. (1997). Connaître pour restaurer. *Continuité*, (71), 25–27.

Connaître pour restaurer

Selon l'intervention envisagée sur un bâtiment ancien, les connaissances à développer diffèrent. L'italien Nullo Pirazzoli propose un modèle qui, en plus d'identifier les connaissances nécessaires pour une intervention donnée, permet de voir l'architecture comme une œuvre ouverte.

PAR ODILE ROY, ARCHITECTE

Depuis la fin des années 1970, un principe s'est largement répandu dans la pratique de la conservation au Québec : celui de la nécessité de fonder les interventions sur des connaissances historiques. Rares sont aujourd'hui les projets touchant des édifices existants qui sont menés sans que ne soit préalablement effectuée une étude historique. Le contenu et l'ampleur de ces études varient considérablement d'une réalisation à l'autre : recherches et analyses basées sur l'examen de documents d'archives, de l'iconographie ancienne, de plans et de marchés de construction ; enquêtes ethnologiques constituées de témoignages oraux des gens ayant fréquenté l'édifice ou le site ; évaluation du potentiel archéologique, sondages et fouilles ; curetages, relevés et inventaires...

Toutes ces informations hétérogènes permettent certes de mieux connaître un édifice, mais sont-elles vraiment utiles pour juger de la compatibilité entre son architecture et une nouvelle vocation qu'on voudrait lui donner ? De fait, ces connaissances peuvent difficilement devenir opérationnelles dans la conception et l'élaboration d'un projet de recyclage ou de restauration. Elles se limitent trop souvent au seul bâtiment concerné, sans égard aux autres édifices de même nature. Elles permettent rarement de considérer l'architecture dans le contexte plus large de son environnement. En milieu urbain, par exemple, les transformations et les changements de vocation des édifices sont

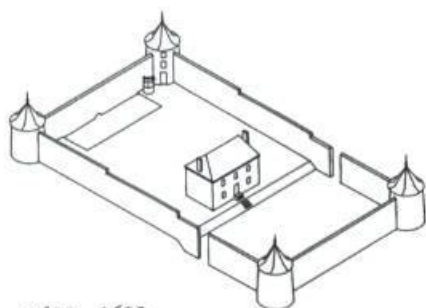
intimement liés à la croissance de la ville. En outre, le type de connaissances nécessaires varie selon le type d'intervention qu'on se propose de mener et selon les valeurs qu'on attribue à un

bâtiment et à son architecture.

Cette relation entre le type de connaissance et le type d'intervention de même que cette étape importante du passage de la connaissance au projet ont été étudiées par Nullo Pirazzoli, professeur de restauration architecturale à l'Institut universitaire d'architecture de Venise, en Italie¹. Pirazzoli propose un modèle des connaissances requises selon le type d'intervention projetée. Il distingue deux types de connaissances : la connaissance objective et la connaissance critique.

La connaissance objective

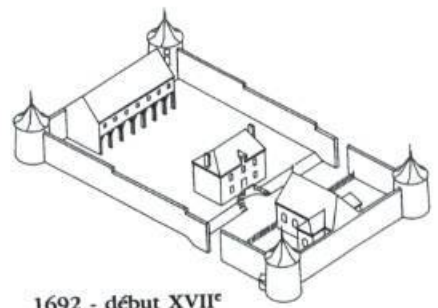
La connaissance objective est le type de connaissance à laquelle on a recours le plus souvent au Québec ; elle est essentielle pour la majorité des projets d'entretien et de conservation. Elle consiste à étudier et à connaître un édifice à travers ses facteurs matériels et typologiques. Les facteurs matériels sont tous les éléments constructifs pris dans leur singularité et considérés d'un point de vue strictement physique, c'est-à-dire tels qu'ils sont. Les facteurs typologiques sont également les éléments constructifs, mais considérés cette fois comme des éléments d'un système, c'est-à-dire dans leurs interrelations. Par exemple, les murs de maçonnerie, les planchers de bois, les toitures de tôle, etc., sont des facteurs matériels ; par contre, si



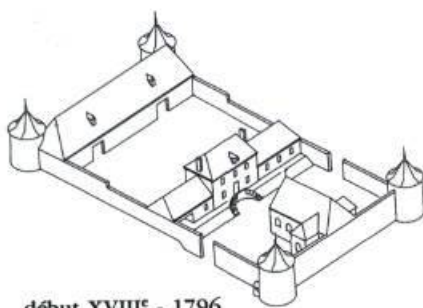
1685 - 1692

Ci-contre et en haut de la page suivante, perspectives axonométriques des divers états du fort de Belmont, des origines (1685) jusqu'en 1854.

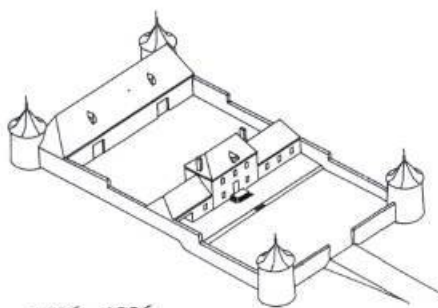
Elles ont été dessinées par les architectes Pierre Beaupré et Josette Michaud, d'après les descriptions et les plans à diverses époques. L'histoire de la propriété du Grand Séminaire de Montréal, où se trouvent le fort de Belmont et l'ancien domaine de la Montagne est l'un des sites les plus documentés au Québec. Les architectes ont ainsi pu situer dans le temps et dans l'espace les modifications du lieu et de ses usages.



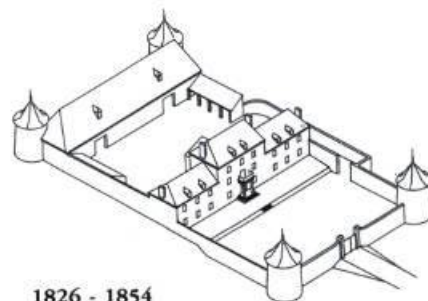
1692 - début XVII^e



début XVIIIe - 1796



1796 - 1826



1826 - 1854

on considère les murs en maçonnerie selon qu'ils sont massifs ou à parement appliqué, les planchers en bois selon qu'ils sont à poutrelles ou à caissons, les toitures selon leur forme pavillonnaire ou mansardée, les facteurs sont alors typologiques.

Pour la connaissance de ces facteurs, on aura recours à des études directes ou indirectes. Les premières sont effectuées sur l'édifice par l'observation et les différentes techniques de relevés (manuels, photographiques ou photogrammétriques), les radiographies et les thermographies, ainsi que les curetages partiels et les essais non destructeurs. Les études indirectes sont effectuées sur la base de documents d'archives, de plans et de marchés anciens, d'iconographie, d'enquêtes ethnologiques... L'analyse et l'interprétation des recherches de la connaissance

objective servent à fonder certaines décisions en ce qu'elles permettent de reconstituer l'édifice aux étapes marquantes de son évolution, d'évaluer l'état actuel de ses composantes et, éventuellement, d'identifier les causes des phénomènes physiques observés.

Selon Pirazzoli, la connaissance objective n'est toutefois pas suffisante dans les cas où on projette d'apporter des transformations aux édifices. Or, une nouvelle vocation, pour être compatible avec l'architecture d'un édifice, devrait permettre de le transformer en conservant les caractères essentiels à son identité. Dès lors, le recours à la connaissance critique s'impose.

La connaissance critique

Appuyée par la connaissance objective, la connaissance critique consiste à dresser une documentation sur l'édifice et à le connaître à travers une série de cinq facteurs qui, par leur présence et leurs relations, constituent directement la forme architecturale. Il s'agit des facteurs de composition, de distribution, structural, constructif et de localisation. Il importe, pour bien comprendre le modèle de la connaissance critique proposé par Pirazzoli, de prendre conscience que l'étude de chacun de ces facteurs requiert des outils distincts et appropriés. Ces facteurs, bien qu'ils soient présentés ici dans des catégories distinctes, ne peuvent être considérés indépendamment les uns des autres. L'intérêt de la démarche de connaissance réside en effet dans la mise en relation de ces différents facteurs afin de mieux comprendre l'édifice et ses caractéristiques essentielles à préserver.

Le facteur de composition concerne les aspects figuratifs qui contribuent à l'image de l'édifice, son langage, sa syntaxe, son style ; il concerne aussi les matériaux visibles dans leurs qualités perceptuelles, leur couleur, leur texture, leur grain. Le facteur de distribution touche plutôt aux aspects quantitatifs liés à l'organisation de l'espace selon l'usage auquel il est destiné : les dimensions des différents espaces, les relations de proximité, d'ouverture et de fermeture entre ces espaces, ainsi que leurs caractéristiques de ventilation et d'éclairage naturels.

La distribution originale d'un bâtiment est souvent compromise lorsqu'il est voué à un nouvel usage : consacrer des espaces à des activités différentes des fonctions d'origine constitue un nœud problématique du projet de conservation. Il existe en effet un lien

MONTRÉAL INDUSTRIEL MONTRÉAL OUVRIER UN MUSÉE D'HISTOIRE



EXPOSITIONS 96-97 :

À COEUR DE JOUR
GRANDEURS ET MISÈRES D'UN
QUARTIER POPULAIRE
PAYSAGES INDUSTRIELS
EN MUTATION
PRENDRE SON BAIN
AUX BAINS
L'HISTOIRE DES BAINS PUBLICS
DE MONTRÉAL, 1860-1960
(JUSQU'AU 5 JANVIER)



PHOTOS : ANDRÉ BOURBONNAIS

Gouvernement du Québec
Ministère de la Culture
et des Communications

2050, RUE AMHERST, MONTRÉAL 514-528-8444

étroit entre la distribution des espaces, la destination d'usage et les exigences normatives. En outre, la distribution est très souvent liée à la composition. Par exemple, une cérémonie qui se déroule à l'intérieur d'une église contribue à en définir les espaces : leur configuration, leurs dimensions et leurs relations dépendent du statut des personnes qui prennent part à la cérémonie, de leur nombre ainsi que de la nature des objets de culte. D'un autre côté, les aspects syntaxiques et figuratifs (facteur de composition) d'un tel lieu de culte sont souvent étroitement liés au type de cérémonie qui s'y déroule. La transformation d'une église en salle de concert, même si elle peut s'accommoder du facteur distributif, ne peut qu'impliquer une redéfinition du facteur de composition.

Le facteur structural concerne la manière dont les forces agissent sur l'équilibre statique de l'édifice, tandis que le facteur constructif concerne plutôt la constitution physique spécifique et l'assemblage des divers matériaux de construction. Ces deux types de facteurs demandent une étude détaillée des procédés constructifs (matériaux et modes d'assemblage) de l'époque d'édification et leur mise en relation avec les connaissances actuelles.

Finalement, le facteur de localisation se rapporte à la manière dont l'édifice prend forme en relation avec les conditions spécifiques de son environnement.



Une des tours de l'ensemble historique du Grand Séminaire de Montréal.

L'examen de ce facteur implique de considérer l'édifice comme une composante d'une structure à plus grande échelle, un quartier, un village ou une ville. Cet examen doit permettre d'établir une relation entre les caractéristiques de l'édifice et celles de son environnement : la position des ouvertures et des accès, les vues, mais aussi la position de l'édifice dans la ville, le mode d'occupation du sol (implantation et orientation), les espaces construits et les espaces libres.

Le passage de la connaissance au projet suppose d'abord l'examen des différents facteurs, un à un et dans leurs interrelations, par une représentation aux phases significatives de l'évolution de l'édifice. On détermine ensuite les caractères essentiels à la préservation de son identité. On identifie enfin les transformations requises pour permettre le nouvel usage et on en mesure l'impact sur la préservation de ces caractères. Il est ainsi possible de rejeter les usages incompatibles et de définir le ou les usages compatibles avec l'édifice. Le projet de recyclage devient ainsi la synthèse de la démarche de connaissance et la projection d'une condition différente de l'édifice dans la continuité. ◀

1. Pirazzoli, Nullo, *Introduzione al restauro*, Première édition, Venise, Cluva, 1986. L'auteur a consulté une traduction inédite de Sophie et Pierre Larochelle.

Conserver, restaurer ou recycler : une terminologie à repenser

La terminologie employée pour désigner les différentes interventions dans le domaine de la conservation traduit des différences culturelles. En Amérique du Nord, ces termes considèrent tantôt la nature physique de l'intervention (restaurer, rénover), tantôt la destination d'usage (recycler, réhabiliter), tantôt encore les objectifs qu'on poursuit en intervenant (réanimer, conserver, mettre en valeur). Soulignant le caractère empirique, voire confus, de cette terminologie, Pirazzoli distingue quatre interventions qui renvoient chacune à une définition particulière de l'architecture. Ces quatre interventions sont l'entretien, la conservation, le *ripristino* et la restauration.

L'entretien est une opération qui a pour but de maintenir en vie l'édifice en permettant la poursuite de tous les processus en cours, comme le vieillissement. Ce type d'intervention consiste à réparer ou à prévenir des dommages et il implique des modifications matérielles et morphologiques de l'édifice. On considère ainsi l'architecture comme un organisme qui évolue et se transforme dans le temps, sous l'action de l'homme et de l'environnement. La conservation est une intervention qui a pour but de confirmer un état de fait et d'arrêter des processus en cours, qu'il s'agisse du vieillissement naturel ou des transformations effectuées par l'homme. Elle suppose des modifications matérielles, mais exclut, en principe, les modifications morphologiques. La conservation s'en tient à l'architecture comme document

d'historiographie, c'est-à-dire comme support à l'enregistrement de l'histoire.

Le *ripristino* découle d'une interprétation étymologique du verbe restaurer : il signifie conduire un objet dans un état qui n'est plus. Il n'existe pas de mot français pour traduire cette dernière intervention qui consiste à ramener un édifice à sa condition morphologique d'origine. Cette intervention implique des modifications matérielles et morphologiques de l'état actuel du bâtiment. Le *ripristino* s'en tient à l'architecture comme document historique, c'est-à-dire comme témoin de l'époque de son édification.

La restauration découle d'une autre interprétation étymologique du verbe restaurer : elle signifie conduire un objet dans un état qui n'est pas. Il s'agit d'une intervention qui peut mener à la constitution d'une condition différente de l'état actuel du bâtiment par des modifications matérielles et morphologiques : ajouts, enlèvements, substitutions, compléments. La restauration s'en tient à l'architecture comme œuvre ouverte.

Bien qu'en Amérique du Nord, la restauration ait été et soit encore généralement conçue comme le retour à un état antérieur, l'approche voulant que la restauration envisage l'architecture comme une œuvre ouverte constitue une avenue intéressante, car elle admet et englobe les transformations d'un édifice associées à une nouvelle vocation. L'édifice est alors vu comme un livre ouvert dont certaines pages restent à écrire...